COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2020

Le neuf juin deux mil vingt, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis dans la salle consulaire de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Barthélémy GONZALEZ-RODRIGUEZ, Maire

PRESENTS: Mesdames et Messieurs Jean-François BIT, Franck BOUZEREAU, Pascal CARME, Patrick CARON, Janine COSTA, Christine COURTY-DECROUX, Sonia FRAISSINOUS, Fabrice GRISLAIN, Blandine JOLIVET, Julien JOLIVET, Sandra OBERSON, Anthony PELLET, Alain PERNOLLET, Jérôme ZUNDEL, formant la majorité des membres en exercice

Monsieur Anthony PELLET a été désigné secrétaire de séance :

NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice 15 - Présents 15 - Absents 0

DATE DE LA CONVOCATION 02 juin 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 - Suite à l'installation du Conseil Municipal et considérant que Messieurs Alain PERNOLLET et Franck BOUZEREAU et Madame Janine COSTA ont été nommés adjoints au Maire, **DECIDE** de leur allouer l'indemnité forfaitaire représentative de fonction, au taux de 10,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique soit 416.17 € brut.

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

Fonction	Nom Prénom	Taux voté	Montant de l'indemnité mensuelle selon le barème en vigueur
Maire	GONZALEZ-RODRIGUEZ Barthélémy	40,30%	1567,43 €
1 ^{er} ADJOINT	PERNOLLET Alain Franck BOUZEREAU	10.70 % 10,70 %	416,17 € 416,17 €
3 ^{ème} ADJOINT	COSTA Janine	10,70 %	416,17 €

2 - ELIT les délégués des instances intercommunales, Syndicat des Crys: Franck BOUZEREAU et Patrick CARON, Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de Haute-Savoie – SYANE: Barthélémy GONZALEZ-RODRIGUEZ Communauté de Communes des Quatre Rivières - CC4R: Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, à savoir pour Faucigny: Barthélémy GONZALEZ-RODRIGUEZ, Maire et Alain PERNOLLET, 1et adjoint.

3 - ELIT les membres des différentes commissions communales suivants

Commission Finances, Appel d'offres:

Alain PERNOLLET, Julien JOLIVET, Jean-François BIT, Anthony PELLET, Christine COURTY-DECROUX

Commission Relations Publiques, communication:

Franck BOUZEREAU, Patrick CARON, Sonia FRAISSINOUS, Janine COSTA

Commission Patrimoine Communal, Fleurissement, Cimetière

Janine COSTA, Blandine JOLIVET, Sandra OBERSON, Pascal CARME

Commission Plan Communal de Sauvegarde, Accessibilité:

Alain PERNOLLET, Franck BOUZEREAU, Blandine JOLIVET, Fabrice GRISLAIN

Commission Bâtiments:

Janine COSTA, Fabrice GRISLAIN, Jean-François BIT, Julien JOLIVET, Jérôme ZUNDEL, Christine COURTY-DECROUX

Commission Voirie, Réseaux:

Alain PERNOLLET, Fabrice GRISLAIN, Jérome ZUNDEL, Julien JOLIVET, Anthony PELLET, Jean-François BIT, Sandra OBERSON, Patrick CARON

Commission Associations, Affaires Sociales:

Janine COSTA, Sonia FRAISSINOUS, Blandine JOLIVET, pour la fête du bois : l'ensemble du Conseil Municipal

Commission Urbanisme:

Alain PERNOLLET, Pascal CARME, Anthony PELLET, Sandra OBERSON, Fabrice GROSLAIN, Janine COSTA, Christine COURTY-DECROUX, Jérôme ZUNDEL, Jean-Francois BIT

Commission Economie, Agriculture, Environnement

Franck BOUZEREAU, Janine COSTA, Sandra OBERSON, Jérôme ZUNDEL, Sonia FRAISSINOUS, Patrick CARON

Commission Affaires scolaires, Petite Enfance:

Franck BOUZEREAU, Patrick CARON, Blandine JOLIVET, Sonia FRAISSINOUS Commission Impôts

PROPOSE 24 noms de contribuables de la commune pour siéger à la commission des impôts. Cette liste sera transmise à la DGFIP pour la désignation des 12 commissaires, soit 6 titulaires et 6 suppléants.

4- DECIDE de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget;

De décider de la conclusion et de la révision du louage des logements communaux, pour une durée n'excédant pas douze ans ;

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;

De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts;

D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en toutes matières et devant toutes juridictions

De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 20 000 €.

5- DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2020 : Taxe d'habitation : 14,82 %, Taxe Foncière : 9,75, Taxe foncière non bâtie : 38,75 % et DONNE tous pouvoirs et toute délégation à Monsieur le Maire pour faire appliquer ces taux au titre de l'année 2019.

6- APPROUVE les virements de crédits suivants pour le budget Ferme Maurice, Section d'exploitation

6811 – Dota° d'amortissement. Aux immobilisa° corporelles – diminution 40 €

6152 – ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS – AUGMENTATION

40€

7- Règlement, régie et tarifs des nouveaux services liés à l'enfance

La délibération n'a pas été actée, le point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal puisque des informations nécessaires à l'instruction du dossier étaient manquantes.

QUESTIONS DIVERSES

Dates des prochaines réunions : Conseil d'école Peillonnex 23 juin 18h30 Conseil d'école Faucigny 25 juin 18h30 Conseil municipal mardi 7 juillet 20h30

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45.

Le secrétaire de séance Anthony PELLET Le Maire

Barthélémy GONZALEZ-RODRIGUEZ